

AIDES AUX ENTREPRISES

PRIME POUR L'INVESTISSEMENT DANS L'INFRASTRUCTURE DE CHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Objet

Favoriser l'électromobilité et décarboniser le transport

Bénéficiaires

Toute entreprise établie sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg

Conditions

Les infrastructures de charge :

- Sont alimentées à 100 % par de l'électricité renouvelable
- Sont exploitées durant au moins 5 ans à compter de la mise en service
- Sont mises en service endéans un délai de douze mois après l'octroi de l'aide
- Ne sont pas destinées à la revente ou à la location, à l'exception des crédits-bails que le crédit-preneur acquière l'infrastructure de charge à la fin du contrat

Offrent des prix raisonnables, aisément et clairement comparables et transparents aux utilisateurs finaux.

Montant

Coûts admissibles: les investissements liés à la création et à l'augmentation de la capacité de charge d'une infrastructure de charge, à l'exception des composantes d'occasion.

Axe 1: Projets d'envergure (Capacité de charge > 175 kW) Entreprises de toute taille éligibles

- Attribution suite à un appel à projets
- Accessible au public 24h/24h 7j/7j => 50%
- Accessible au public 10h/24h 5j/7 => 40%
- Pour les infrastructures de charge privées => 30%

Axe 2 : Aide réservée aux PME (1 seule demande / an)

- Moyenne entreprise => 30 %
- Petite entreprise => 40 %
- Lorsque l'infrastructure est composée d'au moins 4 points de charge et reposée sur un système de charge intelligent => + 10%
- Plafonds :
 - a. 40.000 pour les coûts admissibles, à l'exception des coûts liés au raccordement au réseau
 - b. 60.000 pour les coûts liés au raccordement au réseau

Délais

-

Contacts

Gilles Reding

T : (+352) 42 67 67 - 227

E : gilles.reding@cdm.lu



AIDES AUX ENTREPRISES

Autorités compétentes et liens utiles

- Ministère de l'économie
- [Guichet](#)

Dernière mise à jour: 7 juillet 2022

**PRIME POUR
L'INVESTISSEMENT DANS
L'INFRASTRUCTURE DE
CHARGE POUR VEHICULES
ELECTRIQUES**

Contacts

Gilles Reding

T : (+352) 42 67 67 - 227

E : gilles.reding@cdm.lu

